UNADFI : l'association antisectes vit de l'argent du contribuable

10/06/2009 à 17h30

L'UNADFI n'est pas sectaire en matière d'argent public, c'est le moins que l'on puisse dire. *L'Union nationale des associations de défense de la famille et de l'individu* est subventionnée à 97 % . En 2007, seulement 3% de ses ressources proviennent des cotisations et donations. Cette association est reconnue d'utilité publique depuis 1996.

Ci contre : tableau des subventions reçues par l' UNADFI de 1996 à 2007 *(cliquez pour agrandir).* En 2006, l'UNADFI a reçu 11 729 € en dons et cotisations pour 398 019 € de subventions. En 2007, 11 078 € en dons et cotisations pour 359 448 € de subventions. L'association est financée en moyenne à plus de 90 % par des fonds publics, provenant des caisses du Premier ministre, des ministères, ou d'autres organismes (Fonjep*, Fndva*, Cnasea*…).
Source et compléments : l'Observatoire des subventions aux associations)

*FONJEP : Fonds de coopération de la Jeunesse et l'Éducation Populaire – FNDVA : Fonds national pour le développement de la vie associative – CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.